

**RAPPORT ANNUEL 2019**

**CONSEIL DE QUARTIER  
DU CAP-ROUGE**

**Le 20 octobre 2020**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Mot du président .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Présentation du conseil de quartier .....</b>	<b>2</b>
2.1. Le conseil de quartier .....	2
2.2. Les membres du conseil d'administration .....	2
2.3. Le territoire du quartier .....	3
<b>3. Demandes d'opinion et consultations publiques .....</b>	<b>4</b>
<b>4. Plan d'action et résultats .....</b>	<b>6</b>
4.1. Rappel du plan d'action 2019 .....	6
4.2. Activités du conseil en 2019 .....	8
4.3. Résultats 2019 .....	8
4.3.1. Plan directeur de quartier et plan d'action du boulevard de la Chaudière .....	8
4.3.2. Amélioration de la sécurité et qualité des voies de circulation dans le quartier .....	9
4.3.3. Protection des parcs et espaces verts et de l'environnement .....	9
4.3.4. Maintien et développement du sentiment d'appartenance au quartier .....	10
4.3.5. Collaboration avec les organismes et les commerçants du milieu .....	10
4.3.6. Participation aux consultations de la Ville et recommandations .....	11
4.3.7. Promotion du quartier et de la communication avec ses résidents .....	11
4.3.8. Qualité de vie des résidents .....	11
4.4. Plan d'action 2020 .....	13
<b>Signature du Livre d'or : une tradition pour notre conseil de quartier .....</b>	<b>15</b>
<b>5. Bilan et états financiers au 31 décembre 2019 .....</b>	<b>16</b>

## 1. Mot du président

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier du Cap-Rouge vous présentent le bilan des activités pour l'année 2019.

L'année 2019 a été une année de continuation pour le conseil. Il y a eu quelques changements d'administrateurs, quelques nouveaux dossiers, mais en général l'année a été une poursuite de 2018.

Le plus gros dossier de 2019 a probablement été l'annonce par la Ville du « Pôle Chaudière » et d'une consultation à grande échelle. Ce vaste programme de transformation (tramway, CEE, TOD, côte Mendel) et de cocréation avec les citoyens permettra de guider le développement à venir dans ce secteur tant important pour le futur du quartier.

Plus au sud du boulevard Chaudière, l'aménagement du parc Chaudière continue comme prévu, tout comme l'ouverture de la résidence l'Envol. Le dossier Anacolor n'a pas beaucoup évolué, on attend toujours le plan de la Ville pour ces terrains. Aussi peu de résultats dans le dossier du lien cyclable de la côte Cap-Rouge ou de la stabilisation de la Plage Jacques-Cartier. Au niveau environnement, les sites de compostage communautaire ont été aménagés et sont ouverts aux Carougeois. Le dossier d'agrile du frêne continue de menacer de nombreux arbres sur notre territoire. Plusieurs projets de la Ville ont été présentés en 2019, dont la future réalisation pourra changer de façon significative le quartier dans les années à venir. On parle ici de la Vision de l'habitation, la Stratégie de sécurité routière, la Politique de déneigement.

Je remercie tous les membres du conseil d'administration pour leur implication. Ce sont des personnes engagées qui offrent temps, compétence et savoir-faire pour le mieux-être de notre quartier. Des remerciements sont également adressés à M<sup>me</sup> Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, pour sa précieuse et fidèle collaboration.

La participation des conseillers municipaux aux assemblées du conseil de quartier est essentielle tant pour le partage de l'information, l'écoute et la proximité des citoyens que pour le cheminement de nos dossiers et l'efficacité de nos rencontres. En 2019, la présence des élus aux réunions a été moins assidue que par le passé. Nous avons eu trois réunions régulières (sur 8), ainsi que l'AGA, sans aucunes élus présentes, ce qui est regrettable lorsque des citoyens viennent aux assemblées pour s'adresser à leurs représentantes. Incluant l'AGA, c'est un taux de présence combiné de moins de 40%<sup>1</sup>. Nous espérons que la situation s'améliore en 2020. Nous apprécions toujours la connaissance des dossiers de Mme Corriveau et de Mme Savard, ainsi que leur volonté de trouver des solutions.

Votre conseil de quartier est et demeure une instance privilégiée pour vous écouter et transmettre vos attentes à nos instances municipales. Tous ensemble nous travaillons à faire de notre communauté du Cap-Rouge un milieu où il fait bon vivre, et ce, en harmonie avec sa nature et les valeurs sociétales.

*Louis Martin*

Louis Martin  
Président

---

<sup>1</sup> Mme Savard présente à 3 réunions; Mme Corriveau à 4. 7 participations combinées sur 18 possibles (8 réunions + 1 AGA, x2 élus) = 39%

## 2. Présentation du conseil de quartier

### 2.1. Le conseil de quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Il est un interlocuteur privilégié de la Ville qui a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. Il constitue un des moyens prévus dans le Règlement sur la politique de consultation publique adopté par la Ville de Québec, tel que modifié le 5 mars 2012 par le Règlement modifiant le *Règlement sur la politique de consultation publique*, R.V.Q. 1881, afin de permettre à la population de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux.

Son rôle est de faciliter la consultation de la population sur les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Le conseil de quartier est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier tels que la circulation, les loisirs ou l'environnement et même participer activement aux activités communautaires. Il peut également influencer certaines décisions ayant un impact direct sur le milieu de vie.

Le conseil de quartier du Cap-Rouge a été constitué officiellement le 5 novembre 2004 à la demande de la population. Sont membres de ce conseil toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que les personnes majeures qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier.

### 2.2. Les membres du conseil d'administration

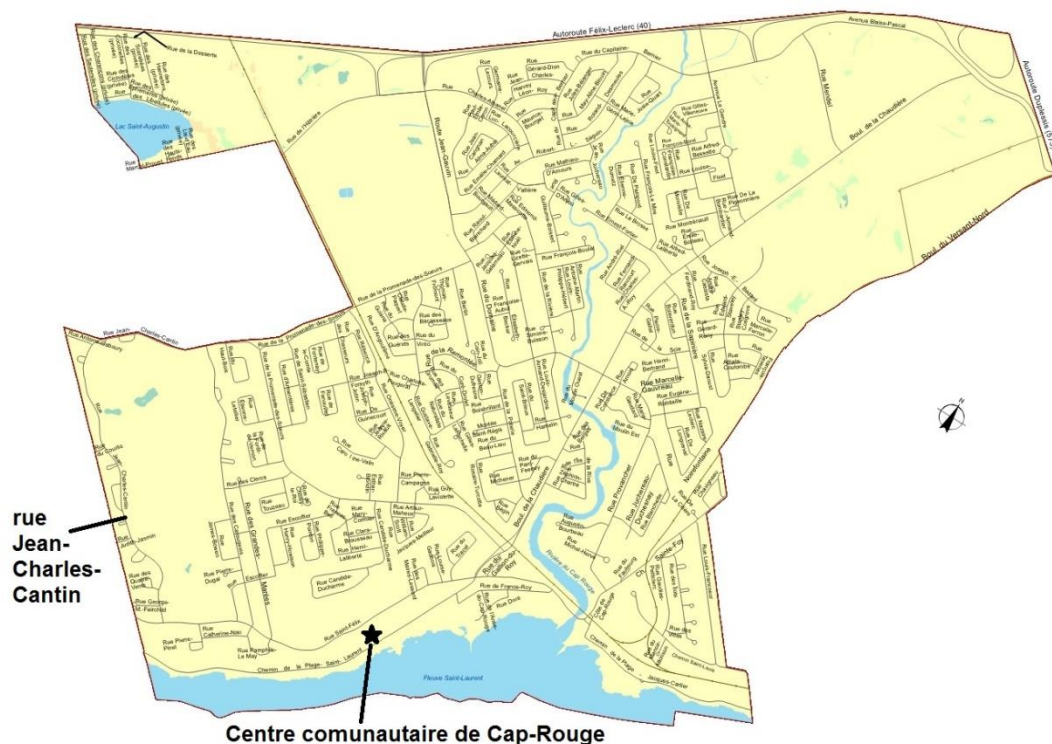
En vertu du Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier de la Ville de Québec, R.R.V.Q. chapitre F-1, les affaires du conseil de quartier sont administrées par un conseil d'administration composé de huit (8) membres élus par la population du quartier pour un mandat d'une durée d'un ou de deux ans : quatre (4) hommes et quatre (4) femmes. Le conseil d'administration du conseil de quartier peut nommer par résolution trois (3) autres personnes pour être administrateurs cooptés portant ainsi le nombre d'administrateurs à onze (11) membres. Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

<b>Composition du conseil d'administration en 2019</b>	
M. Louis Martin	Administrateur jusqu'en avril 2020 et président depuis avril 2018
M. Philippe Moussette	Administrateur jusqu'en avril 2020 et vice-président depuis avril 2018
M <sup>me</sup> Nathalie Gagné	Administratrice jusqu'en avril 2020 et secrétaire depuis avril 2018
M. Serge Rousseau	Administrateur jusqu'en avril 2021, trésorier depuis avril 2019
M <sup>me</sup> Denyse Dumas	Administratrice et trésorière jusqu'en avril 2019
M <sup>me</sup> Sylvie Roy	Administratrice jusqu'en avril 2020
M <sup>me</sup> Marie-Ève Lacroix	Administratrice jusqu'en avril 2021
M. Pierre Gagnon	Administrateur jusqu'en avril 2021
M. Martin Blanchette	Administrateur coopté en avril 2019 jusqu'en avril 2020
M. Michel Lagacé	Administrateur coopté en avril 2019 jusqu'en avril 2020
Mme Jessica Gaumont	Administratrice coopté en septembre 2019 jusqu'en avril 2020
M <sup>me</sup> Anne Corriveau	Conseillère municipale du district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M <sup>me</sup> Marie-Josée Savard	Conseillère municipale du district de Cap-Rouge-Laurentien

### 2.3. Le territoire du quartier

Les limites des territoires des conseils de quartier ont été adoptées par le conseil municipal en novembre 2003, après la consultation de la population et des conseils d'arrondissement. Les limites du quartier du Cap-Rouge ont été révisées en janvier 2006 à la suite de la reconstitution de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Le territoire du conseil de quartier du Cap-Rouge regroupe une population d'environ 17 000 personnes. Il est délimité au nord par l'autoroute Félix-Leclerc, à l'est par le boulevard du Versant-Nord, au sud par le fleuve Saint-Laurent et à l'ouest par les limites de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (rue Jean-Charles-Cantin et la voie ferrée). Les limites du conseil de quartier sont illustrées par la carte ci-dessous.



En 2019, nos assemblées régulières ont été tenues au centre communautaire de Cap-Rouge, lequel regroupe dans ses locaux des organismes du milieu, notamment la Société historique du Cap-Rouge, le club FADOQ Cap-Rouge et les Artisanas au Fil du Temps.

### 3. Demandes d'opinion et consultations publiques

En 2019, les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur un projet de modification réglementaire et s'est vu mandaté par le conseil d'arrondissement pour tenir la consultation publique.

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 37234Rb, R.C.A.3V.Q.253 (Chemin de la Plage Jacques-Cartier).

Consultation publique et demande d'opinion

Assemblée tenue le **mardi 19 mars 2019**, 4473, rue Saint-Félix, salle du conseil  
12 (douze) citoyens étaient présents.

Objet de la demande :

Les habitations du chemin de la Plage-Jacques-Cartier se trouvent actuellement dans une aire de grande affectation du sol Récréation, parc et espace vert (PEV) au niveau du Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD). L'affectation du sol Habitation n'étant pas autorisée dans cette grande affectation du sol, les résidences sont donc non conformes à la réglementation d'urbanisme en vigueur par rapport à l'usage. Afin de régulariser la situation, le PDAD, doit être modifié dans le but d'autoriser ultimement l'usage résidentiel de faible densité. Le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) révisé prévoit une grande affectation du territoire Urbain - Québec dans le secteur du chemin de la Plage-Jacques-Cartier. La nouvelle aire de grande affectation créée lors de la modification du PDAD est donc conforme au SAD révisé.

Après l'entrée en vigueur du règlement R.V.Q.2735 modifiant les grandes aires d'affectation au PDAD dans le secteur de la plage Jacques-Cartier, le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme, R.C.A.3V.Q. 4 devra être modifié en concordance avec cette nouvelle aire d'affectation résidentielle. Pour ce faire, une nouvelle zone 37236Ha sera créée à même la zone 37234Rb qui inclura les propriétés résidentielles situées sur le chemin de la Plage-Jacques-Cartier. Les usages du groupe H1 logement isolé de 1 logement maximum seront dorénavant autorisés. Les autres normes applicables sont définies dans la grille de spécifications.

Modification proposée

Créer la zone 37236Ha à même la zone 37234Rb qui est réduite d'autant afin d'y appliquer les normes relatives à la zone 37236Ha.

Dans la grille de spécifications 37236Ha prévoir les normes suivantes :

#### **Usages autorisés**

Les usages du groupe d'usages H1 logement isolé de 1 logement minimum et maximum

#### **Normes d'implantation**

Bâtiment principal

Dimensions générales :

Hauteur : maximum 9 m

**Normes d'implantation générales :**

- Marge avant : 0,5 m
- Marges latérales : 0,25 m
- Marge arrière : 0 m

**Normes de densité :**

RU-3-X-x

Superficie maximale de plancher

Vente au détail

Par établissement : 0 m<sup>2</sup>

Par bâtiment : 0 m<sup>2</sup>

Administration

Par bâtiment : 0 m<sup>2</sup>

**Nombre de logements à l'hectare** : 15 log/ha minimum

**Stationnement hors rue, chargement ou déchargement des véhicules**

Type : général

**Enseigne**

Type : Type 1 - Général

**Gestion des droits acquis**

Réparation ou reconstruction autorisée malgré l'implantation dérogatoire - article 895

**Autres dispositions particulières**

Protection des arbres en milieu urbain - article 702

Une clôture ajourée à au moins 80 % ou une haie peut être implantée en cour avant à la limite du lot - article 518.

**Recommandation du conseil d'administration du conseil de quartier**

**Résolution CQCR-19-CA-12**

À L'UNANIMITÉ, les membres du conseil de quartier du Cap-Rouge recommandent d'approuver le projet de modification au règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge relativement à la zone 37234Rb, R.C.A.3V.Q.253 (Chemin de la Plage Jacques-Cartier).

## 4. Plan d'action et résultats

### 4.1. Rappel du plan d'action 2019

Le plan d'action 2019 annoncé dans le rapport annuel 2018 déposé lors de l'assemblée annuelle du mois d'avril 2019 comportait les volets suivants :

#### 1. *Plan directeur de quartier et plan d'action du boulevard de la Chaudière*

- ◆ Poursuite de la réalisation des thèmes découlant de l'activité remue-méninges de juin 2017 concernant la revitalisation du boulevard de la Chaudière
- ◆ Ouverture de la résidence l'Envol en 2019 et arrivée de nombreux nouveaux résidents. Suivi des recommandations du rapport sur la santé et la qualité de vie des résidents de l'Envol
- ◆ Collaboration avec la Ville pour la revitalisation du secteur Anacolor/garage municipal/ancien site de dépôt à neige
- ◆ Suivi du dossier du Réseau de transport structurant (tramway et côte Mendel)
- ◆ Mise à jour du plan directeur de quartier selon d'autres besoins à évaluer

#### 2. *Amélioration de la sécurité et de la qualité des voies de circulation dans le quartier*

- ◆ Travailler à la sécurité de la circulation à vélo dans le quartier, notamment un lien est-ouest et dans le secteur nord du boulevard de la Chaudière
- ◆ Vigie quant à la sécurité des trottoirs (incluant l'hiver)
- ◆ Veiller à la sécurité des nouveaux résidents du projet l'Envol
- ◆ Veiller à la sécurité des piétons traversant la rue Saint-Félix vers le parc nautique

#### 3. *Protection des parcs et des espaces verts et de l'environnement*

- ◆ Suivi concernant la réalisation des travaux d'aménagement et l'installation des équipements sportifs prévus dans le parc Chaudière
- ◆ Explorer l'intérêt et la possibilité du compostage communautaire dans le quartier
- ◆ Conception d'un plan d'action pour la lutte à l'herbe à poux de concert avec la Ville
- ◆ Surveillance du problème de l'agrile du frêne, particulièrement le long de la rivière du Cap Rouge
- ◆ Participation aux activités de la Ville pour le plan de mise en valeur des rivières
- ◆ Surveillance de l'impact des grands projets immobiliers sur la qualité de la vie et de l'environnement du quartier



#### *4. Maintien et développement du sentiment d'appartenance au quartier*

- ◆ Décerner périodiquement des mentions honorables à des personnes ou organismes du quartier pour souligner leur travail remarquable auprès de la communauté carougeoise en vue de la signature annuelle du Livre d'or
- ◆ Signature du Livre d'or lors de l'assemblée générale annuelle par des citoyens ou organismes s'étant démarqués
- ◆ Suivi des problématiques de la plage Jacques-Cartier (stationnement et partage de la rue)

#### *5. Collaboration avec les organismes et les commerçants du milieu*

- ◆ Invitation aux organismes et aux commerçants du milieu à participer aux activités du conseil de quartier, notamment à l'AGA, et à la mise en œuvre du plan directeur de quartier relativement au plan d'action sur la revitalisation du boulevard de la Chaudière
- ◆ Participation, sur invitation, aux activités des organismes
- ◆ Appui, selon les circonstances, aux demandes ou besoins formulés par les organismes
- ◆ Participation à des tables de concertation régionale et locales (ex. : Table de concertation vélo, Table de concertation environnement)
- ◆ Participation à la Table des présidentes et présidents des conseils de quartier de l'arrondissement 03

#### *6. Participation aux consultations et autres activités de la Ville*

- ◆ Production d'avis en rapport avec des demandes de modification au zonage
- ◆ Présence aux séances d'information tenues par la Ville concernant notre quartier
- ◆ Participation aux séances de formation proposées par la Ville aux conseils de quartier

#### *7. Promotion du quartier et de la communication avec ses résidents*

- ◆ Tenue d'assemblées régulières mensuelles, d'une assemblée générale annuelle, et d'assemblées spéciales s'il y a lieu
- ◆ Poursuite de la communication auprès des citoyens par la publication d'articles dans les journaux locaux et de renseignements sur le site Web de la Ville et sur la page Facebook du conseil de quartier
- ◆ Renforcement par tout moyen visant à faciliter et à diffuser l'information dont les consultations du conseil de quartier auprès des citoyens

## 4.2. Activités du conseil en 2019

Le conseil de quartier a tenu au cours de l'année neuf (9)<sup>2</sup> assemblées publiques régulières, en plus de son assemblée générale annuelle du 16 avril 2019.

Les membres du conseil ont participé à différentes consultations et rencontres d'information offertes par la Ville, de même qu'à diverses conférences proposées en cours d'année.

## 4.3. Résultats 2019

### 4.3.1. Plan directeur de quartier et plan d'action du boulevard de la Chaudière

Le boulevard Chaudière, son développement et le plan d'action a continué d'évoluer en 2019.

- Pôle Chaudière : La Ville a décidé de faire un vaste programme de transformation et de cocréation avec les citoyens pour le « Pôle Chaudière ». Avec tous les changements, surtout au nord, ceci permettra de guider le développement à venir. Les limites géographiques et les échéanciers seront connus début 2020.
- Projet Cominar « Ilôt Mendel » : Avec l'annonce en 2018 de la venue du réseau structurant dans le secteur, la compagnie Cominar a décidé de mettre sur pause le développement « Ilot Mendel » autour du magasin IKEA.
- Réseau de transport structurant : Peu de détails significatifs sur le Réseau de transport structurant à Cap-Rouge, outre la localisation du Centre d'entretien et d'exploitation principal (CEE) qui a été précisée. Nous sommes toujours en attente de la rencontre d'information sur la côte Mendel demandée par résolution et des premières rencontres du comité de bon voisinage.
- Résidence L'Envol : la construction de la résidence s'est bien déroulée sans trop de dérangement dans le quartier, sauf la dangerosité due à la visibilité autour du mail; la Ville a rapidement corrigé le problème. La Résidence a ouvert en septembre et plusieurs nouveaux résidents sont emménagés.
- Fondeuse à neige : Plus au sud, une résolution sur le futur aménagement de la Fondeuse à neige (avec Anacolor et l'ancien garage municipal) a été déposée. Pas de développement puisque le terrain d'Anacolor n'a toujours pas été vendu à la Ville.
- Rencontre avec M. Nadeau : La rencontre avec M. Jérôme Nadeau, chef d'équipe du Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI) de la Ville de Québec, visant à échanger sur l'axe du boulevard de la Chaudière, n'a toujours pas eu lieu.

---

<sup>2</sup> Incluant l'assemblée régulière du 16 avril 2019 permettant de coopter deux membres du conseil.

#### **4.3.2. Amélioration de la sécurité et de la qualité des voies de circulation dans le quartier**

- Intersection de l'avenue Blaise-Pascal et du boulevard de la Chaudière : L'intersection en « T » comportant uniquement un Arrêt en provenance du boulevard de la Chaudière est toujours dangereuse selon le Conseil de quartier et les citoyens. Nous prévoyons pouvoir en discuter avec M. Nadeau lors de la rencontre.
- Traverse piétonnière en face du mail Cap-Rouge : Aucune modification en lien avec la résolution CQCR-18-CA-34. Avec l'ouverture de la résidence l'Envol plusieurs problèmes ont été observés. La Ville prévoit réétudier toutes les traverses dans le cadre de sa Stratégie de sécurité routière 2020-2024. Nous espérons que celle-ci, étant problématique, soit étudiée rapidement.
- Traverse piétonnière aux feux de circulation à l'intersection du boulevard de la Chaudière et de la rue Provancher : La Ville a modifié la programmation de la lumière et augmenté le temps de traverse du décompte numérique, tel que demandé par le conseil de quartier.
- Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : La Ville a dévoilé sa nouvelle stratégie de sécurité routière, qui aura des impacts dans le quartier. Nous avons aussi soumis un mémoire soulevant des problèmes spécifiques à Cap-Rouge.
- Secteur Plage Jacques-Cartier : Suite à des inquiétudes des citoyens de ce secteur, la Ville a transformé la rue en rue partagée, avec des limitations de vitesse et un réaménagement des infrastructures (stationnement, signalisation, etc.).
- Côte de Cap Rouge en vélo : Pas de mouvement pour la problématique du lien cycliste est-ouest, sauf la côte Mendel à venir qui aura une piste cyclable. Dans le cas du tracé côte de Cap-Rouge et rue Provancher, un atelier de cocréation devrait avoir lieu en 2020.
- Bande cyclable/piste cyclable au nord du boulevard de la Chaudière : Les membres du conseil ont découvert que la bande cyclable existante disparaîtra au printemps 2020. Avec les développements dans le secteur et le réaménagement du boulevard de la Chaudière autour de Le Gendre, ceci est inquiétant pour les membres. Une résolution a été adoptée pour que la Ville étudie à nouveau la situation.
- Trottoir entre le Parc-O-Bus et le magasin IKEA : Suite à une observation d'un administrateur, la Ville répond qu'il n'est pas prévu d'aménager un trottoir pour l'instant, avec les changements à venir du secteur. Nous continuerons d'observer la situation.

#### **4.3.3. Protection des parcs et espaces verts et de l'environnement**

- Compostage communautaire : Deux sites de compostage communautaire ont été ouverts à Cap-Rouge, avec l'aide de Craque-Bitume. On observe beaucoup d'intérêt de la part des résidents du quartier.
- Aménagement du parc Chaudière : Le pavillon de service et certaines zones ont été aménagés cette année. Le reste sera complété en 2020.

- Aménagement du parc Chaudière – Club des Lions : Le Club des Lions de Cap-Rouge / St-Augustin désire faire un projet dans Cap-Rouge. Après étude de diverses propositions, nous avons suggéré une bonification aux installations du parc Chaudière. L'idée est en cours d'analyse par la Ville.
- Herbe à poux : Peu de résultats concrets dans ce dossier en 2019. Nous continuerons nos efforts pour 2020.
- Agrile du frêne : Beaucoup de frênes devront être abattus le long de la rivière du Cap Rouge. La Ville a présenté son plan d'attaque et de reboisement.
- Plan de mise en valeur des rivières : De nouveaux panneaux d'interprétation ont été installés le long des sentiers de la rivière. Le Conseil de Bassin de la Rivière du Cap Rouge a écrit un excellent mémoire sur la mise en valeur de la rivière, que nous avons supporté à l'aide d'une résolution. Pas de projet concret en lien avec le programme « Rêvons nos rivières » de la Ville.
- Parc Robert-L.-Séguin : Un citoyen demande que la ville prévoie d'aménager le parc Robert-L.-Séguin, au 1500 rue Josie-Quart. La demande est en analyse par la Ville.
- Travaux de stabilisation de la Plage Jacques-Cartier : La Ville a effectué des travaux d'urgence sur les berges en décembre 2019, avec l'approbation du Ministère concerné. La solution à long terme est toujours à l'étude par le gouvernement du Québec.
- Pourcentage d'aire verte sur nouveaux projets : Nous apprenons avec surprise que certains projets résidentiels (immeubles à logements) sont supposés contenir 25% d'aire verte, alors que le pourcentage d'aire verte réel de ces projets nous semble beaucoup moins élevé. Une surveillance sera faite par le conseil en partenariat avec la Ville.

#### **4.3.4. Maintien et développement du sentiment d'appartenance au quartier**

- Le conseil a poursuivi sa participation aux activités organisées par les organismes du quartier, dont les Hivernales en février et l'activité d'Halloween en octobre.
- Signature du Livre d'or par trois lauréats méritants lors de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2019.
- Place éphémère à la Marina : Une première place éphémère a été installée à la Marina cet été. Elle s'est avérée très populaire!

#### **4.3.5. Collaboration avec les organismes et les commerçants du milieu**

- Club des Lions : Collaboration sur un projet au parc Chaudière (voir point 4.3.3 ci-haut).
- Table concertation environnement (TCE) : Les administrateurs du conseil ont participé à plusieurs rencontres de la nouvelle TCE tout au long de l'année.
- Table de concertation vélo (TCV) : Participation à plusieurs rencontres de la TCV tout au long de l'année.

- Il n'y a pas eu de rencontres des présidentes et présidents des conseils de quartier en 2019.

#### **4.3.6. Participation aux consultations de la Ville et recommandations**

- Demande d'opinion et consultation publique pour le zonage du chemin de la Plage-Jacques-Cartier. : En mars, la Ville a tenu une demande d'opinion et consultation publique pour créer une nouvelle zone qui inclura les propriétés résidentielles (afin d'autoriser les usages du groupe H1 logement isolé de 1 logement maximum) sur le chemin de la Plage-Jacques-Cartier. Suite à la présentation et à la période de questions/réponses, le conseil a adopté la résolution CQCR-19-CA-12 qui émet un avis favorable au projet de modification.
- Vision de l'habitation : Une administratrice a participé au forum de l'habitation présenté en lien avec la Vision de l'habitation.
- Déneigement : Une rencontre d'échange sur le déneigement a eu lieu, avec la participation de certains administrateurs.
- Atelier participatif Capital-climat 2030 Ville de Québec: Un administrateur du conseil de quartier y a participé.

#### **4.3.7. Promotion du quartier et de la communication avec ses résidents**

- La page Facebook du conseil a été mise à jour tout au long de l'année, et le nombre de « Like » et de « Follower » continue de grandir. Plusieurs publications ont été très populaires, dont :
  - La recherche de personnes intéressées au compostage communautaire (1 372 personnes touchées)
  - L'annonce de la place éphémère (1 266 personnes touchées)
  - L'annonce du 3<sup>e</sup> signataire du Livre d'or, le 72<sup>e</sup> Groupe scout de Cap-Rouge (488 personnes touchées).
- Invitation annuelle pour la présentation de candidatures à l'assemblée générale selon les règles régissant les conseils de quartier.
- Promotion auprès des citoyens de la liste d'envoi électronique des nouvelles du conseil de quartier du Cap-Rouge.
- Collaboration avec le journal local : L'Écho de Cap-Rouge.

#### **4.3.8. Qualité de vie des résidents**

- Dossier Anacolor : Les activités d'Anacolor à Cap-Rouge se sont terminées le 1<sup>er</sup> octobre 2019. La cour a entériné l'accord avec les citoyens. Mais la vente du terrain à la Ville n'a pas encore eu lieu.
- Monticule de terre sur Louise-Fiset : Des citoyens de la rue ont adressé une demande à l'ombudsman de la Ville. Une résolution de support est adoptée.
- Transport ferroviaire : Un citoyen se dit inquiet de l'augmentation et de la sécurité du transport ferroviaire de marchandise, surtout le soir et la nuit. Il se plaint également de l'augmentation du bruit qui en résulte. Suite à notre

suggestion, il a communiqué avec son élu fédéral. La situation sera à surveiller avec le projet Laurentia (anciennement Beauport 2020).

- **Projet résidentiel possible au Golf de Cap-Rouge :** Des citoyens inquiets se sont présentés à quelques assemblées du conseil à la suite de rumeurs et articles de journaux portant sur la construction d'une haute tour à condos au Golf de Cap-Rouge. Aucun projet n'a encore été présenté à la Ville.
- **Piscine extérieure publique :** Une citoyenne a organisé et présenté un projet demandant à la Ville d'étudier la possibilité d'offrir une piscine extérieure publique pour les citoyens de Cap-Rouge. Le conseil a accueilli favorablement le projet et fait une résolution le supportant.
- **Passerelle piétonne rue Émélie-Chamard :** Une citoyenne suggère d'aménager une passerelle piétonne de la rue Émélie-Chamard à la route Jean-Gauvin. La demande est en analyse par la Ville.
- **Pickleball à Cap-Rouge :** Au nom du Club sportif 50+ Cap-Rouge, une citoyenne demande si la Ville pourrait aménager des terrains pour le Pickleball à Cap-Rouge. Le conseil supporte la demande avec une résolution.
- **Problématique d'inondations – secteur rues des Carougeois/Jean-Charles-Cantin :** Des citoyens expliquent qu'ils ont subi des inondations en avril et novembre. La Ville confirme qu'une analyse est en cours. Le conseil adopte une résolution pour essayer de les aider.

#### 4.4. Plan d'action 2020

Le plan d'action de l'année 2020 s'inscrit dans la continuité de celui de l'année 2019, en lien avec les grands projets qui continuent de progresser sur notre territoire :

- Nouveaux développements commercial/résidentiel (Vision Chaudière)
- Suivi du dossier du Réseau de transport structurant (tramway)
- Côte Mendel
- Secteur Anacolor/garage municipal/ancien site de dépôt à neige
- Nouveau développement au mail Cap-Rouge

La vie dans le quartier continue d'être une priorité pour 2020, incluant :

- Transport (trajets en vélos, trottoirs et incitatifs pour la marche (incluant l'hiver)
- Impacts des nouveaux projets sur le trafic
- Vivacité du quartier (déplacement actif, commerce local, transport en commun)

Les volets envisagés à ce jour sont :

##### 1. *Plan directeur de quartier et plan d'action du boulevard de la Chaudière*

- ◆ Participation à la vision d'aménagement du secteur Chaudière menée par la Ville
- ◆ Poursuite de la réalisation des thèmes découlant de l'activité remue-méninges de juin 2017 concernant la revitalisation du boulevard de la Chaudière
- ◆ Établir des liens avec la direction de la résidence l'Envol afin de s'assurer de l'intégration des nouveaux résidents. Suivi des recommandations du rapport sur la santé et la qualité de vie des résidents de l'Envol
- ◆ Collaboration avec la Ville pour la revitalisation du secteur Anacolor/garage municipal/ancien site de dépôt à neige
- ◆ Suivi du dossier du Réseau de transport structurant (tramway et côte Mendel)
- ◆ Mise à jour du plan directeur de quartier selon d'autres besoins à évaluer

##### 2. *Amélioration de la sécurité et de la qualité des voies de circulation dans le quartier*

- ◆ Travailler avec la Ville à la Vision sécurité routière 2020-2024 dans le quartier
- ◆ Travailler à la sécurité de la circulation à vélo dans le quartier, notamment un lien est-ouest et dans le secteur nord du boulevard de la Chaudière
- ◆ Vigie quant à la sécurité des trottoirs (incluant l'hiver)
- ◆ Veiller à la sécurité des résidents du projet l'Envol
- ◆ Veiller à la sécurité des piétons traversant la rue Saint-Félix vers le parc nautique

##### 3. *Protection des parcs et des espaces verts et de l'environnement*

- ◆ Suivi concernant la réalisation des travaux d'aménagement et l'installation des équipements sportifs prévus dans le parc Chaudière
- ◆ Continuer de parler des travaux de stabilisation requis à la plage Jacques-Cartier afin d'obtenir les autorisations nécessaires du MELCC rapidement
- ◆ Conception d'un plan d'action pour la lutte à l'herbe à poux de concert avec la Ville
- ◆ Surveillance du problème de l'agrile du frêne, particulièrement le long de la rivière du Cap Rouge
- ◆ Participation aux activités de la Ville pour le plan de mise en valeur des rivières

- ◆ Surveillance de l'impact des grands projets immobiliers sur la qualité de la vie et de l'environnement du quartier

#### *4. Maintien et développement du sentiment d'appartenance au quartier*

- ◆ Continuer à assister les initiatives citoyennes jugées louables par le conseil, dont par exemple la piscine publique et le pickleball
- ◆ Décerner périodiquement des mentions honorables à des personnes ou organismes du quartier pour souligner leur travail remarquable auprès de la communauté carougeoise en vue de la signature annuelle du Livre d'or
- ◆ Signature du Livre d'or lors de l'assemblée générale annuelle par des citoyens ou organismes s'étant démarqués

#### *5. Collaboration avec les organismes et les commerçants du milieu*

- ◆ Invitation aux organismes et aux commerçants du milieu à participer aux activités du conseil de quartier, notamment à l'AGA, et à la mise en œuvre du plan directeur de quartier relativement au plan d'action sur la revitalisation du boulevard de la Chaudière
- ◆ Assistance au Club des Lions dans leurs projets sur notre territoire
- ◆ Participation, sur invitation, aux activités des organismes
- ◆ Appui, selon les circonstances, aux demandes ou besoins formulés par les organismes
- ◆ Participation à des tables de concertation régionale et locales (ex. : Table de concertation vélo, Table de concertation environnement)

#### *6. Participation aux consultations et autres activités de la Ville*

- ◆ S'assurer que les voisins du site soient consultés avant la réalisation du projet résidentiel au Golf de Cap-Rouge
- ◆ Production d'avis en rapport avec des demandes de modification au zonage
- ◆ Présence aux séances d'information tenues par la Ville concernant notre quartier
- ◆ Participation aux séances de formation proposées par la Ville aux conseils de quartier

#### *7. Promotion du quartier et de la communication avec ses résidents*

- ◆ Tenue d'assemblées régulières mensuelles, d'une assemblée générale annuelle, et d'assemblées spéciales s'il y a lieu
- ◆ Poursuite de la communication auprès des citoyens par la publication d'articles dans les journaux locaux et de renseignements sur le site Web de la Ville et sur la page Facebook du conseil de quartier
- ◆ Renforcement par tout moyen visant à faciliter et à diffuser l'information dont les consultations du conseil de quartier auprès des citoyens



## Signature du Livre d'or : une tradition pour notre conseil de quartier

Chaque année, les membres du conseil d'administration invitent les citoyens à déposer les candidatures de personnes qui se sont démarquées dans leur domaine et/ou activités comme citoyens du quartier ou par leur implication dans notre milieu. Ce peut être grâce à leur originalité, à leur performance, à leur dévouement à une cause ou à leur réalisation aux niveaux local, provincial, national ou même international.

Depuis 2016, le conseil de quartier a révisé son processus annuel de la signature du Livre d'or. En effet, ces nouvelles modalités lui permettent de décerner périodiquement des mentions honorables à des personnes ou organismes du quartier pour souligner leur travail remarquable auprès de la communauté carougeoise et de ce fait, permettre à ceux-ci d'être en lice avec d'autres personnes s'impliquant dans le quartier pour la signature du Livre d'or, événement tenu à l'assemblée générale annuelle.

Nous remercions notre population pour les propositions reçues qui nous permettent de retenir un maximum de deux (2) ou trois (3) candidatures pour la signature du Livre d'or. Nous honorons ces personnes ou organismes lors de l'assemblée générale annuelle et un cadeau leur est remis.

Signature du Livre d'or en 2019	
M. Jérémy Plourde	Catégorie " Communautaire "
Dr Paul Poirier	Catégorie " Carrière "
72e Groupe scout de Cap-Rouge	Catégorie " Groupe "

Mentions honorables en 2019	
Fondation d'aide à l'athlète carougeois	Catégorie " Groupe "
M. Jean-Marie Villeneuve	Catégorie " Carrière "
Mme Ghislaine Lavoie	Catégorie " Exploit "
Maison Léon-Provancher	Catégorie " Groupe "
Regroupement citoyen pour la qualité de l'air à Cap-Rouge	Catégorie " Groupe "
Les Artisanas au fil du temps	Catégorie " Groupe "

## **5. Bilan et états financiers au 31 décembre 2019**

En 2019, le conseil de quartier du Cap-Rouge a reçu une subvention totale de 1 700 \$ (en 2 versements) de la Ville de Québec pour ses frais de fonctionnement.

Nous avons une somme de 73,20 \$ restante (balance de 198,20 \$ moins un chèque de 125 \$ non encaissé) à la fin de l'année 2018. Le conseil a donc fonctionné pour l'année 2019 avec un budget de 1 773,20 \$.

Les dépenses de l'année 2019 ont été de l'ordre de 1 437,79 \$ pour rembourser notamment les honoraires professionnels d'une secrétaire de soutien, les frais d'administration bancaire, les dépenses des membres du conseil d'administration et des frais divers pour l'assemblée générale de l'année 2019 (cadeaux pour les signataires du Livre d'or et léger goûter).

Le montant des dépenses n'inclut pas le chèque de 125,00 \$ qui a été émis en avril 2018 et qui n'a pas encore été encaissé. Ce montant est toujours inscrit dans la ligne « Créditeurs ».

Une somme de 336,41 \$ n'a pas été utilisée en 2019 et est donc reportée en 2020.

Les livres sont ouverts pour consultation si nécessaire.

Note: La nomenclature de certains termes comptables devrait être révisée en conformité avec les autres conseils de quartier.

## LE CONSEIL DE QUARTIER DU CAP-ROUGE

### ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2019

#### BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>460 \$</u>	<u>198 \$</u>
<b>Passif et actif net</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs	<u>125 \$</u>	<u>125 \$</u>
<b>Actif net</b>		
Non affecté	<u>335 \$</u>	<u>73 \$</u>
	<u>                    </u>	<u>                    </u>

AU NOM DU CONSEIL DE QUARTIER DU CAP-ROUGE :

\_\_\_\_\_  
Serge Rousseau, trésorier

\_\_\_\_\_  
Louis Martin, président

## LE CONSEIL DE QUARTIER DU CAP-ROUGE

### ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subvention(s) – Ville de Québec	<u>1 700 \$</u>	<u>400 \$</u>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	<u>1 438 \$</u>	<u>1 608 \$</u>
Projets	<u>                    </u>	<u>                    </u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>		
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>73 \$</u>	<u>1 281 \$</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>335 \$</u>	<u>73 \$</u>